



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction Générale de l'Enseignement et de la recherche</b></p> <p><b>Mission contrôle de gestion</b> Adresse : 1<sup>er</sup>, avenue de Lowendal 75 700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Gilles STRECKER Tel : 01 49 55 46 85 Fax : 01 49 55 46 36 Mel : gilles.strecker@educagri.fr</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/MCG/N2008-2053</b></p> <p><b>Date: 22 avril 2008</b></p>
--	---

Date de mise en application : 28 avril 2008  
Date limite de réponse: 30 mai 2008  
📎 Nombre d'annexes : 4

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche  
à  
Mesdames et Messieurs les Directrices et  
Directeurs des Etablissements Publics Locaux  
d'Enseignement et de Formation  
Professionnelle Agricoles

**Objet** : modalités de mise en oeuvre de l'enquête sur le « taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole »

**Résumé** : une enquête de satisfaction des usagers (parents et élèves) de l'enseignement public a été mise en place pour la première fois en 2007, pour la constitution d'un indicateur suivi dans le cadre de la loi de finances (LOLF). Elle est reconduite en 2008 à partir d'un échantillon d'établissements. Les autres établissements sont invités à la réaliser pour leur usage interne. La présente note de service donne les indications utiles pour sa mise en oeuvre.

L'enquête est à réaliser entre le 28 avril et le 30 mai 2008.

*Pour faciliter la lecture de la note, les nouveautés par rapport à 2007 sont indiquées en grisé.*

**Mots-clés** : Indicateurs de performance, enseignement agricole, satisfaction, usagers.

<b>Destinataires</b>	
<p><u>Pour exécution</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Directions de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles</li></ul>	<p><u>Pour information</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Inspection de l'enseignement agricole</li><li>- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</li><li>- Fédérations des parents d'élèves de l'enseignement agricole public</li></ul>

## **1 - UNE NOUVELLE PRESENTATION DES LOIS DE FINANCES AVEC DES INDICATEURS DE PERFORMANCE.**

La Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), généralisée à l'ensemble du budget de l'Etat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, conduit à un découpage de celui-ci en 34 missions, 132 programmes et 620 actions.

Grande politique, **la mission** concerne un ou plusieurs ministères ; c'est l'unité de vote du budget au parlement (Exemple de missions : « santé », « justice », « culture », « enseignement scolaire », « recherche et enseignement supérieur », « sécurité », etc..)

**Le programme** regroupe les moyens d'une politique publique conduite par un ministère au service d'une stratégie définie. Ainsi, la mission « Enseignement scolaire » comprend six programmes dont cinq sont gérés par le ministère de l'éducation nationale et un par le ministère de l'agriculture et de la pêche ; il s'agit du programme 143 : « Enseignement technique agricole ».

Chaque programme comprend un certains nombres d'**actions**. Ces actions représentent le découpage qui identifie les moyens et modes d'action des acteurs du programme. Ainsi le **programme 143 comprend 5 actions** :

- Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics,
- Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements privés,
- Aide sociale aux élèves,
- Evolution des compétences et dynamique territoriale,
- Moyens communs à l'enseignement technique agricole.

A chaque programme sont associés une stratégie, des objectifs et des indicateurs. Pour chaque objectif, des indicateurs mesurent les résultats. L'ensemble de ces informations est rassemblé dans le projet annuel de performance (PAP) qui est adressé au parlement et vise à lui présenter l'efficacité attendue de la conduite des politiques publiques.

Les objectifs et indicateurs retenus pour le programme 143 dans le projet de loi de finances (PLF) 2008 sont le résultat des propositions de la DGER amendées par les Assemblées Parlementaires et la Cour des Comptes. Tout en respectant la nécessité d'un nombre limité d'indicateurs par programme, la DGER s'est efforcé de faire apparaître dans ces objectifs et indicateurs les cinq missions confiées à l'enseignement technique agricole.

## **2 – LES OBJECTIFS ET INDICATEURS DU PROGRAMME 143 POUR L'ANNEE 2008.**

Pour l'année 2008, le programme « Enseignement technique agricole » comprend trois objectifs et sept indicateurs.

### 1<sup>er</sup> objectif :

« Assurer un enseignement général, technologique et professionnel ouvert à l'international, et conduisant à la réussite scolaire, et à une bonne insertion sociale et professionnelle »

Indicateur n°1 : « Taux de réussite aux examens »

Indicateur n°2 : « Taux d'insertion professionnelle 45 mois après l'obtention d'un diplôme en formation professionnelle »

Indicateurs n°3 : « Taux de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole » et « Taux de satisfaction des stagiaires à l'étranger de l'enseignement agricole »



Que pensez-vous de...	Éléments de réflexion Aide à la réponse	Votre appréciation
<b>1- la qualité de l'accueil avant et au début de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et qualité des documents d'accueil</li> <li>- Compétence du personnel lors de l'accueil</li> <li>- Disponibilité du personnel lors de l'accueil</li> <li>- Signalétique au sein de l'établissement :indication des locaux, affichage des heures d'ouverture, etc....</li> <li>- .....</li> </ul>	<p>4- totalement satisfait</p> <p>3- plutôt satisfait</p> <p>2- plutôt non satisfait</p> <p>1- pas du tout satisfait</p>
<b>2- la qualité de l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens et mise à disposition de l'information à destination des élèves</li> <li>- Moyens et mise à disposition de l'information à destination des parents d'élèves</li> <li>- Communication entre les élèves, les enseignants et les autres personnels.</li> <li>- Informations sur les métiers et les débouchés en lien avec les formations de l'établissement</li> <li>- ....</li> </ul>	<p>4- totalement satisfait</p> <p>3- plutôt satisfait</p> <p>2- plutôt non satisfait</p> <p>1- pas du tout satisfait</p>
<b>3- la prise en compte du projet de l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du projet de chaque élève et régularité du suivi par un adulte (professeur principal ou autre)</li> <li>- Présence de personnes pour écouter les élèves et qualité de l'écoute.</li> <li>- Prise en compte et valorisation des compétences des élèves</li> <li>- Existence de rencontres sur les métiers et les formations avec des professionnels, des anciens élèves, etc..</li> <li>- .....</li> </ul>	<p>4- totalement satisfait</p> <p>3- plutôt satisfait</p> <p>2- plutôt non satisfait</p> <p>1- pas du tout satisfait</p>
<b>4- la qualité de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement des élèves et suivi des élèves dans leur formation</li> <li>- Apports des particularités de l'enseignement agricole : pluridisciplinarité, démarches de projets, ouverture sur l'extérieur...</li> <li>- Réalisation effective des heures prévues à l'emploi du temps</li> <li>- Dispositions mises en œuvre par l'établissement pour que le maximum d'élèves réussissent</li> <li>- .....</li> </ul>	<p>4- totalement satisfait</p> <p>3- plutôt satisfait</p> <p>2- plutôt non satisfait</p> <p>1- pas du tout satisfait</p>
<b>5- la qualité de vie dans l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du cadre de vie et des équipements.</li> <li>- Existence d'activités extra-scolaires suivies et variées</li> <li>- Appréciation de la restauration</li> <li>- Apports de la vie à l'internat</li> </ul>	<p>4- totalement satisfait</p> <p>3- plutôt satisfait</p> <p>2- plutôt non satisfait</p>

	- .....	1- pas du tout satisfait
<b>6- la qualité du suivi administratif et financier</b>	- Prise en compte des questions et réclamations des élèves et des parents - Information sur les aides financières et sociales - Connaissance par les élèves et les parents des interlocuteurs dans l'établissement - .....	4- totalement satisfait 3- plutôt satisfait 2- plutôt non satisfait 1- pas du tout satisfait

Un cadre pour des observations complémentaires facultatives est également proposé en fin de questionnaire.

Pour l'exploitation nationale de cette enquête, il est prévu d'attribuer la même pondération à chacun des thèmes.

Cet indicateur de taux de satisfaction est une illustration de l'orientation de tous les services publics vers une meilleure prise en compte de la satisfaction des usagers. C'est aussi probablement l'occasion de mettre en évidence la capacité d'innovation de l'enseignement technique agricole.

#### **4 – LA PROCEDURE D'ENQUETE A METTRE EN ŒUVRE EN 2008**

Pour simplifier la collecte et le dépouillement de l'enquête, un outil d'enquête en ligne appelé SPHINX a été mis en place par la DGER. Ce système permet aux personnes interrogées de remplir l'enquête à partir d'un ordinateur connecté à Internet.

Pour assurer la représentativité des réponses et du résultat de l'enquête, la méthodologie de l'enquête évolue par rapport à 2007. Ainsi, un échantillon représentatif de 34 établissements a été constitué. La liste figure en **annexe 1**. Pour le calcul de l'indicateur LOLF, l'enquête se déroulera uniquement dans ces établissements.

L'outil d'enquête en ligne sera également ouvert aux autres établissements s'ils souhaitent réaliser l'enquête pour leur propre compte. Ils y sont bien entendu vivement encouragés.

D'une manière générale, pour toute question au sujet de cette enquête, vous pourrez contacter la mission contrôle de gestion de la DGER ([gilles.strecker@educagri.fr](mailto:gilles.strecker@educagri.fr) 01.49.55.46.85)

##### **4-1- Enquête pour l'indicateur LOLF**

Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) a émis un avis favorable pour la réalisation de cette enquête. Cette instance examine les projets d'enquêtes statistiques que souhaitent réaliser les pouvoirs publics. Elle se prononce au vu de leur pertinence, critère parmi lesquels la mesure de la satisfaction des usagers est favorablement apprécié, et de la validité statistique de la méthodologie mise en oeuvre.

Dans les 34 établissements faisant partie de l'échantillon représentatif (indiqués en **annexe 1**), un panel de 35 élèves doit être constitué par l'EPL pour répondre à l'enquête. Pour ce faire, il convient de suivre la méthode indiquée en **annexe 2**, qui combine la simplicité de mise en œuvre et le respect des critères de représentativité.

Pour les 34 établissements, l'adresse pour accéder à l'outil SPHINX est la suivante :

[http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf\\_uea\\_08\\_lolf/questionnaire.htm](http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf_uea_08_lolf/questionnaire.htm)

Pour la validité statistique de l'enquête, il est important de garantir le fait qu'une même personne ne réponde pas plusieurs fois. Aussi, une liste de codes d'accès à l'outil SPHINX sera communiquée par la Mission Contrôle de Gestion à l'EPL. L'EPL devra remettre deux codes à chaque élève faisant partie du panel : un pour sa réponse, l'autre pour la réponse des parents. Attention, chaque code est à usage unique : la réponse au questionnaire est à fournir en une seule fois pour l'élève, une autre fois pour les parents. Le temps moyen de réponse constaté en 2007 était de 4 minutes.

Pour les parents, le questionnaire papier ainsi que le courrier présentés en **annexes 3 et 4** leur seront remis par l'intermédiaire de l'élève. Lorsque les deux parents sont séparés, l'EPL les sollicitera tous les deux, en leur communiquant deux codes d'accès distincts pour répondre à l'enquête par Internet. Pour les parents qui ne souhaitent ou ne peuvent pas répondre par Internet, l'EPL devra s'assurer de la saisie de leur réponse sur l'outil SPHINX, par exemple en demandant à l'élève d'y procéder. La date limite de retour indiquée sur le questionnaire papier est le 23 mai, ce qui laisse ensuite une semaine pour la saisie des réponses dans SPHINX.

Il conviendra d'archiver les réponses papier de manière à pouvoir attester, lors d'éventuels audits, de l'authenticité de la réponse enregistrée.

Pour faciliter l'accès des élèves à Internet, la salle informatique du lycée pourra être utilisée, au besoin avec l'encadrement approprié.

#### **4-2 Enquête pour l'établissement**

L'outil d'enquête en ligne sera également ouvert aux autres établissements dans les mêmes conditions que l'an dernier. La mise en œuvre de l'enquête de satisfaction y est vivement encouragée compte tenu des informations qu'elle fournit à l'encadrement de l'EPL et à l'équipe enseignante pour la conduite de l'établissement. De surcroît, s'agissant d'un indicateur LOLF, cet aspect de la vie des établissements sera abordé dans le cadre du dialogue de gestion entre l'autorité académique (DRAF) et les chefs d'établissements, également entre les DRAF et la DGER.

Pour les modalités pratiques, dans la mesure où il est difficile de déterminer pour chaque établissement la taille et les caractéristiques d'un échantillon représentatif d'élèves, il convient de chercher à obtenir un maximum de réponse, ou à défaut, de bien les répartir entre les différentes classes et niveaux.

**Pour ces établissements, l'adresse pour accéder à l'outil SPHINX est différente de celle qu'utilisent les 34 établissements de l'échantillonnage. Elle est :**

[http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf\\_uea\\_08/questionnaire.htm](http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf_uea_08/questionnaire.htm)

Il revient à chaque établissement de définir les conditions matérielles mais une procédure par classe avec encadrement d'un adulte et utilisation de la salle informatique du lycée semble souhaitable.

En ce qui concerne les parents d'élèves, ils seront encouragés à répondre par Internet, mais une enquête sur support papier est indispensable afin de n'exclure aucune famille. Il reviendra à l'établissement de collecter ces enquêtes sur support papier et de les transférer sur Internet pour permettre le dépouillement global par SPHINX. Chaque questionnaire papier étant traité comme la réponse d'un parent d'élève. Le serveur d'enquête sera d'accès libre. Lorsque les deux parents sont séparés, l'EPL les sollicitera tous les deux. Vous utiliserez à l'intention des parents les documents mentionnés ci-dessus et figurant en **annexes 3 et 4**.

#### **4-3 Restitution des résultats**

A l'issue de l'enquête, et quel que soit le type d'enquête à laquelle l'établissement a participé, la Mission Contrôle de Gestion organisera la restitution à chaque établissement, via l'autorité académique (DRAF) :

- des résultats le concernant
- de la moyenne de sa région
- de la valeur nationale de l'indicateur LOLF.

#### **5 – LE CALENDRIER.**

Le serveur d'enquête SPHINX sera ouvert du **28 avril au 30 mai 2008** afin de permettre aux établissements d'organiser la procédure d'enquête, et le report dans SPHINX des enquêtes « papier » des parents qui n'auront pas utilisé Internet. La date du 30 mai constitue une échéance fixe, dans la mesure où l'accès à l'outil d'enquête en ligne ne sera techniquement plus possible à compter du 31 mai.

Le Directeur général  
de l'enseignement et de la recherche

Jean Louis BUËR

## ANNEXE 1

### Liste des établissements échantillonnés pour mesurer le taux de satisfaction dans l'enseignement technique agricole – Enquête 2008

Région	code DGER UAI élémentaire	Nom	TypEtab	Effectif
Alsace	6700464	LPA Erstein	LPA	173
Alsace	6800430	LEGTA Colmar Wintzenheim	LEGTA	400
Alsace	6800133	LEGTA Rouffach	LEGTA	405
Aquitaine	6400923	LEGTA Pau Montardon	LEGTA	459
Aquitaine	3301338	LEGTA Bordeaux Blanquefort	LEGTA	624
Auvergne	300729	LPA Lapalisse	LPA	123
Auvergne	1500735	LEGTA Aurillac	LEGTA	367
Bourgogne	2101728	Site de Châtillon du LEGTA Semur Châtillon	LEGTA	126
Bourgogne	7101456	LEGTA Fontaines	LEGTA	423
Bretagne	2901930	LEGTA Châteaulin	LEGTA	376
Bretagne	2201862	LEGTA Merdrignac	LEGTA	283
Bretagne	3502428	LEGTA Rennes Le Rheu	LEGTA	582
Franche-Comté	2501631	LEGTA Mamirolle	LEGTA	199
Franche-Comté	2501334	LEGTA Besançon	LEGTA	512
Haute-Normandie	7602018	Site de Merval du LPA du Pays de Bray	LPA	110
Haute-Normandie	2700345	LEGTA E. de Chambray	LEGTA	329
Haute-Normandie	7601226	LEGTA Yvetot	LEGTA	473
Languedoc-Roussillon	4800519	Site de Saint Chély du LEGTA de la Lozère	LEGTA	257
Limousin	1900242	LEGTA Tulle Naves	LEGTA	344
Lorraine	5500656	Site de Bar le Duc du LEGTA de la Meuse	LEGTA	234
Lorraine	8800935	LEGTA des Vosges	LEGTA	428
Martinique	97200201	LEGTA Croix Rivail	LEGTA	277
Midi-Pyrénées	6500364	LPA Tarbes	LPA	230
Nord	6201120	Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais	LEGTA	307
Nord	5902044	LPA Valenciennes Raismes	LPA	209
PACA	8400834	LEGTA Avignon	LEGTA	296
PACA	1300833	LEGTA Aix Valabre	LEGTA	423
PACA	8300205	LEGTA Hyères	LEGTA	527
Pays de la Loire	8502354	LEGTA La Roche sur Yon	LEGTA	331
Picardie	8001030	LEGTA Amiens le Paraclet	LEGTA	365
Poitou-Charentes	8601528	LPA Montmorillon	LPA	297
Rhône-Alpes	3802761	LEGTA Vienne Seyssuel	LEGTA	197
Rhône-Alpes	3802266	LEGTA Grenoble St Ismier	LEGTA	349
Rhône-Alpes	7300368	LEGTA Chambéry La Motte Servolex	LEGTA	499

## ANNEXE 2

### Constitution du panel de 35 élèves au sein d'un établissement.

Feront partie du panel :

- 6 élèves de niveau VI, répartis dans les différentes classes de 4<sup>ème</sup> et 3ème
- 16 élèves de niveau V, répartis dans les différentes classes de ce niveau
- 10 élèves de niveau IV, répartis dans les différentes classes de ce niveau
- 3 élèves de niveau III, répartis dans les différentes classes de ce niveau.

Les établissements qui n'ont pas d'élèves de niveau VI identifieront pour le panel, 22 élèves (6 + 16) de niveau V.

De même, ceux qui n'ont pas de niveau III identifieront 13 élèves (10 + 3) de niveau IV.

Les élèves faisant partie du panel seront pris dans l'ordre alphabétique pour le niveau considéré, **en commençant par la lettre « S »** (*lettre tirée au hasard par le service en charge des statistiques à la DGER*).

#### Exemple 1 :

L'EPL a 4 classes de niveau IV. Les 10 élèves qui feront partie du panel pour le niveau IV seront (en grisé) :

Liste alphabétique des élèves			
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
...	...	...	...
Ro...	Ri...	Ru...	Ru...
Sa...	Si...	Si...	Ta...
So...	Se...	Sp...	Vi...
Tu...	Vo...	Ti...	Vu...
Va...	...	...	...

#### Exemple 2 :

L'EPL a 6 classes de niveau IV. Il n'a pas de niveau III, il va donc identifier 13 élèves pour le niveau IV, au lieu de 10.

Les 13 élèves qui feront partie du panel pour le niveau IV seront (en grisé) :

Liste alphabétique des élèves					
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
...	...	...	...	...	...
Ri	Ro...	Po...	Ru...	Ru...	Ru...
Ti...	Sa...	Sc...	Sa...	Si...	Sa...
To...	Si...	Se...	Se...	Ta...	Su...
Vi...	So...	Sm...	So	Tu...	Sy...
Vo...	Sy...	So...	Ti...	Vo...	Tu...
...	...	Sp ...	...	...	...
		Ti...			

**Exemple 3 :**

Pour un niveau, l'EPL a plus de classes que d'élèves à identifier.

Exemple d'un EPL avec 4 classes de niveau III. Les 3 élèves qui feront partie du panel pour le niveau III seront (en grisé) :

Liste alphabétique des élèves			
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
...	...	...	...
Ro...	Pi...	Ru...	Ru...
Sa...	Sc...	Si...	Sa...
So...	Sp...	So...	Tr...
Su...	Va...	Wa...	Tu...
To...	...	...	...

## Enquête de satisfaction des usagers de l'enseignement agricole

Le questionnaire complété est à renvoyer à l'adresse de l'établissement en cochant les cases correspondant à votre réponse (1 réponse par question) ou remplissez le questionnaire en ligne sur Internet.

**Date limite de retour à l'établissement pour le 23 mai 2008**

### Vous êtes parent(s) d'élève(s)

Inscrivez la classe dans laquelle votre enfant est scolarisé :

### Accueil

Que pensez-vous de la qualité de l'accueil avant et au début de la formation ?

Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Éléments de réflexion proposés:**

- Existence et qualité des documents d'accueil
- Compétence et disponibilité du personnel lors de l'accueil
- Signalétique au sein de l'établissement (indication des locaux, affichage des heures d'ouverture, etc...)
- ...

### Information

Que pensez-vous de la qualité de l'information ?

Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Éléments de réflexion proposés:**

- Moyens et mise à disposition de l'information à destination des élèves
- Moyens et mise à disposition de l'information à destination des parents d'élèves
- Communication entre les élèves, enseignants et les autres personnels
- Informations sur les métiers et les débouchés en lien avec les formations de l'établissement
- ...

### Projets élèves

Que pensez-vous de la prise en compte du projet de l'élève ?

Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Éléments de réflexion proposés:**

- Elaboration du projet de chaque élève et régularité du suivi par un adulte (professeur principal ou autre)
- Présence de personnes pour écouter les élèves et qualité de l'écoute
- Prise en compte et valorisation des compétences des élèves
- Existence de rencontres sur les métiers et les formations avec des professionnels, des anciens élèves, etc...
- ....

## Formation

### Que pensez-vous de la qualité de la formation ?

Tout à fait satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt pas satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

**Éléments de réflexion proposés :**

- Encadrement des élèves et suivi des élèves dans leur formation
- Apport des particularités de l'enseignement agricole (pluridisciplinarité, démarches de projet, ouverture sur l'extérieur...)
- Réalisation effective des heures prévues à l'emploi du temps
- Dispositions mises en oeuvre par l'établissement pour que le maximum d'élèves réussissent
- ....

## Qualité de vie

### Que pensez-vous de la qualité de vie dans l'établissement ?

Tout à fait satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt pas satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

**Éléments de réflexion proposés :**

- Organisation du cadre de vie et des équipements
- Existence d'activités extra-scolaires suivies et variées
- Appréciation de la restauration
- Apports de la vie à l'internat
- ....

## Suivi

### Que pensez-vous de la qualité du suivi administratif et financier ?

Tout à fait satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt satisfait <input type="checkbox"/>	Plutôt pas satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
---	--	--	---

**Éléments de réflexion proposés :**

- Prise en compte des considérations et réclamations des élèves et parents
- Information sur les aides financières et sociales
- Connaissance par les élèves et les parents des interlocuteurs dans l'établissement
- ....

## Vos remarques – (Facultatif)

### Inscrivez vos observations complémentaires ?

--

*Merci de votre participation*

## ANNEXE 4

### Proposition de lettre à l'intention des parents d'élèves

LYCEE XXXXXXXXXXXXXXX

YYYYYY, le xx/xx/xxxx

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche est en charge de l'enseignement agricole. Il se doit avec les moyens attribués par le budget de l'Etat, d'assurer un service de qualité, pour vous et vos enfants scolarisés dans les lycées agricoles.

Sa volonté est de vous satisfaire au mieux en veillant à l'utilisation la plus juste de son budget. C'est pourquoi, il a décidé de lancer une enquête de satisfaction pour que vous, parents, mais aussi les élèves et les étudiants, puissiez vous exprimer sur la qualité et l'efficacité de son enseignement.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire à remplir. Vous pouvez le retourner au lycée soit par courrier postal soit par l'intermédiaire de votre enfant. Si vous disposez d'une connexion à Internet, vous pouvez compléter ce document en ligne à l'adresse suivante :

*L'EPLEFPA doit indiquer ici l'adresse qui le concerne.*

*S'il fait partie de l'échantillon LOLF :*

[http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf\\_uea\\_08\\_lolf/questionnaire.htm](http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf_uea_08_lolf/questionnaire.htm)

*S'il ne fait partie de l'échantillon LOLF :*

[http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf\\_uea\\_08/questionnaire.htm](http://sphinx.educagri.fr/DGER/satisf_uea_08/questionnaire.htm)

Cette solution vous fera gagner du temps ainsi qu'au personnel du lycée.

Les délais de réponse sont les suivants :

- du **28 avril au 30 mai 2008** pour les connexions **par Internet**,
- jusqu'au au **23 mai 2008** pour les **retours** des **questionnaires papier au lycée.**

Que vous remplissiez ce questionnaire par Internet ou sur papier, votre participation à cette enquête est importante. Elle permettra au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche d'améliorer encore l'efficacité son enseignement pour l'avenir de vos enfants.

Vous remerciant pour votre contribution, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le directeur de l'EPLEFPA